



MISE À JOUR
FÉVRIER 2015

FICHE N°11

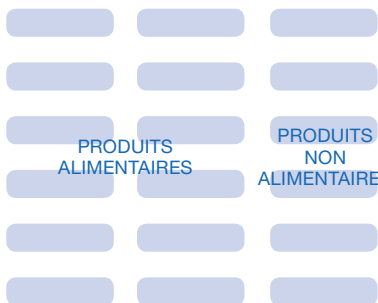
Circulation stockage

SERVICES À LA CLIENTÈLE



LIGNES DE CAISSES

VENTE AU DÉTAIL



PRODUITS
ALIMENTAIRES

PRODUITS
NON
ALIMENTAIRES

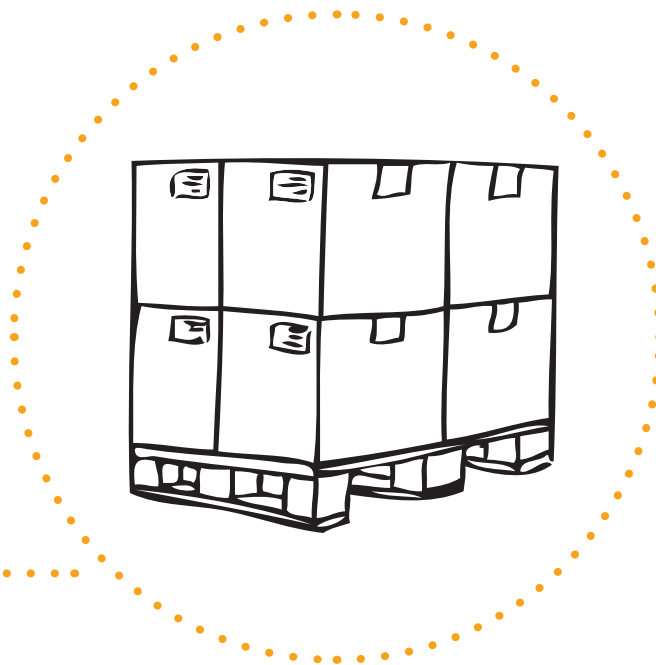


ADMINISTRATION



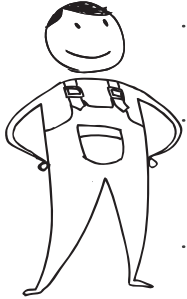
COUR ARRIÈRE

RÉSERVES



DESCRIPTION DES TÂCHES

TÂCHES HABITUELLES



.....
Stockage en réserves, sur racks, étagères
ou au sol des marchandises livrées.
.....

Préparation des produits, picking,
marquage, mise sur cintre, pose antivol,
avant mise en rayon.
.....

Utilisation des engins de manutention.
.....

TÂCHES PONCTUELLES

.....
Nettoyage des sols.
.....

Évacuation des déchets.
.....

LES PRINCIPAUX RISQUES



.....
Chute de plain-pied.
.....

Chute de hauteur.
.....

Risques liés
.....

aux circulations internes de véhicule,
.....

à la charge physique de travail,
.....

à la manutention mécanique,
.....

aux équipements de travail,
.....

aux effondrements et aux chutes
d'objets,
.....

aux ambiances thermiques.

LES CHUTES DE HAUTEUR

PRINCIPALES SITUATIONS À RISQUE

Salariés montant dans les racks ou les étagères pour accéder aux marchandises

Absence de moyens d'élévation ou d'accès en hauteur des personnels.

Transbordement des marchandises en mezzanine.

SOLUTIONS ENVISAGEABLES

Garantir l'accessibilité de plain-pied aux marchandises stockées.

À cet effet :

- implanter les alvéoles de stockage à hauteur d'homme pour les produits au détail,
- supprimer les doubles et triples niveaux de stockage avec des profondeurs > 60 cm,
- équiper les alvéoles de stockage de dispositif dynamique de stockage ou de glissières.

Mettre à disposition si nécessaire des équipements sécurisés pour le travail en hauteur du type plateforme individuelle roulante légère (PIRL), plateforme élévatrice mobile de personne (PEMP).

Installer une aire de transbordement composée d'un sas de sécurité (système barrière écluse) associé à des garde-corps rigides pour garantir la continuité de la protection.

 Solution à intégrer dès la conception

 Solution nécessitant des équipements de protection individuelle

LES CHUTES D'OBJETS

PRINCIPALES SITUATIONS À RISQUE

SOLUTIONS ENVISAGEABLES

Chocs occasionnés par les engins sur les racks/étagères.

- Assurer la protection des pieds d'échelles de racks par des protecteurs de hauteur et de résistance adaptés : glissières d'extrémités de rangées, sabots de protection hauts d'au moins 0,4 m...
Ces dispositifs sont fixés au sol sans liaison avec la structure des rayonnages.

Décrochement des lisses lors de la prise d'une palette.

- Mettre en place des goupilles de sécurité pour éviter le décrochement des lisses et entretoises.

Déplacement d'une palette stockée sur un rack en vis-à-vis.

- Placer sur la face arrière des alvéoles des racks situés en vis à vis, à partir de 2 m du sol, des arrêtoirs en fond d'alvéoles.
ou
- Maintenir un espace d'au moins 100 mm entre deux charges.


Chutes d'objet à travers les racks

- Équiper les alvéoles surplombant un passage de personne, d'un plancher résistant, ajouré (caillebotis), et fixé de manière à s'opposer à la chute d'objets.
- Installer des dispositifs de retenue adaptés aux charges stockées sur les faces arrières des travées simples situées en bordure d'allées de circulation, d'aire de transit ou de postes de travail.

 Solution à intégrer dès la conception

 Solution nécessitant des équipements de protection individuelle

LES (H)UTES D'OBJETS (SUITE)

PRINCIPALES SITUATIONS À RISQUE	SOLUTIONS ENVISAGEABLES
Surcharge des racks entraînant son effondrement.	<p> limiter la charge stockée aux capacités de chargement du mobilier.</p> <p> Afficher la charge maximale admissible des alvéoles de stockage, en caractères clairement lisibles.</p>
Gerbage de marchandises et de palettes instables.	<p>Immobiliser les objets à l'aide de dispositifs de rétention parfaitement adaptés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • par houssage, filmage ou cerclage, • utiliser des palettes « fils » ou équipées d'un dispositif grillagé de maintien des produits – permet de supprimer les risques liés à la dégradation physique des emballages « carton » dans le temps. • limiter le stockage en hauteur (ne placer en hauteur que des charges à faible rotation), • contrôler périodiquement l'état des stockages dans les réserves.
Absence de vérifications périodiques et de maintenance des rayonnages métalliques.	<p>Vérifier annuellement la conformité des racks par rapport aux données « constructeur ».</p> <p>Contrôler périodiquement l'état des mobiliers de stockages.</p> <p>Procéder aux réparations éventuelles.</p> <p>Établir une procédure écrite de remplacement des lisses ou échelles défectueuses.</p>

 Solution à intégrer dès la conception

 Solution nécessitant des équipements de protection individuelle

LA CIRCULATION

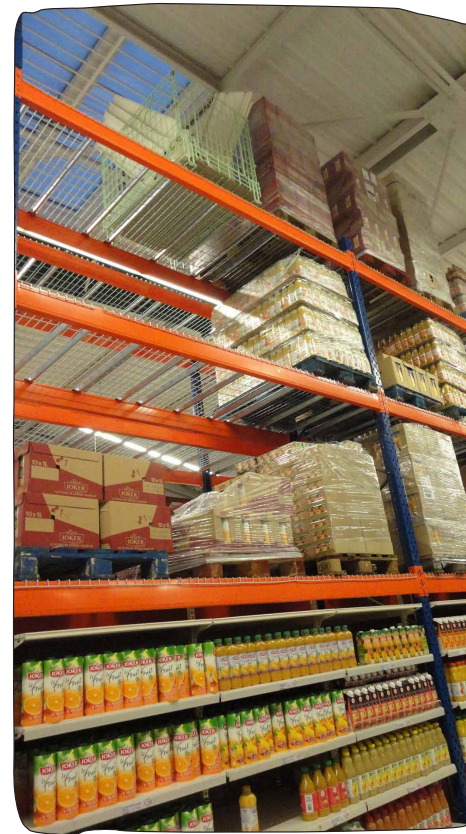
PRINCIPALES SITUATIONS À RISQUE	SOLUTIONS ENVISAGEABLES	
Absence de cheminements pour les piétons, dans les allées.	Établir des cheminements piétons dégagés de tous obstacles (largeur 1 m).	 Solution à intégrer dès la conception
Absence de marquage au sol des allées de circulation réservées aux chariots.	Établir des couloirs de circulation réservés aux chariots de manutention et les délimiter par des bandes continues blanches ou jaunes.	 Solution nécessitant des équipements de protection individuelle
<p>Encombrement et le stockage des marchandises dans les allées de circulation.</p> <p>Insuffisance de visibilité lors du franchissement des portes sectionnelles.</p>	<p>Vérifier régulièrement les allées et les maintenir libre de tout entreposage.</p> <p>Dimensionner une surface de stockage en réserve au moins égale au tiers de la surface de vente.</p> <p> Utiliser des portes sectionnelles translucides sur toute la hauteur ou intégrer des oculus.</p>	
<p>Absence de plan de circulation.</p> <p>Coactivité entre chariots et piétons.</p>	Établir et afficher un plan de circulation en limitant les croisements des flux.	

EN PRATIQUE

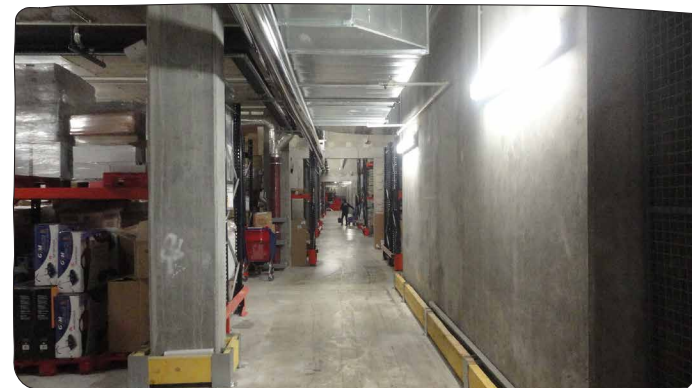
Organisation de la réception des marchandises



Stockage des marchandises dans un palettier accessible de plain pied



Alvéoles de stockage équipées d'un plancher grillagé



Allée de circulation libre de tout entreposage

LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

CHAUSSURES / BOTTES DE SÉCURITÉ



Chaussure à bout renforcé,
sans lacets et semelles antidérapantes
(dont le coefficient de frottement
dynamique est $> 0,15$ selon les mesures
INRS) pour toutes activités
avec manutention.

VÊTEMENT DE TRAVAIL OU DE PROTECTION



Vêtement de protection contre le froid
(parka fourrée...) et les intempéries
si nécessaire.

GANTS



Gants protection contre coupure...

Gants en vinyle.

RÉFÉRENCES DOCUMENTAIRES

OUVRAGES

CNAMTS - R 307 Utilisation des roll-conteneur dans la distribution

CNAMTS - R 308 Entrepôts, magasins et parcs de stockage - Organisation et exploitation

CNAMTS - R367 Prévention des risques dus aux moyens de manutention à poussée et/ou à traction manuelle

CNAMTS - R 461 Limites pratiques permettant de diminuer les risques dus aux manutentions manuelles de produits ou colis palettisés au-delà de 1m80 (hauteur s'entendant support et chargement)

CNAMTS- R 478 Mise en rayon - Prévenir les risques liés à la manutention manuelle

CARSAT Centre Ouest - recommandation n°2 Formation et aptitude des personnes utilisant des transpalettes automoteurs de manutention à conducteur accompagnant

INRS - ED 85 L'éclairage artificiel au poste de travail

INRS - ED 90 Passage des charges palettisées

INRS - ED 104 Implantation des espaces de travail

INRS - ED 718 Conception des lieux de travail

INRS - ED 761 Le dos mode d'emploi

INRS - ED 766 Chariots automoteurs de manutention - Manuel de conduite

INRS - ED 771 Les rayonnages métalliques

INRS - ED 797 Troubles musculosquelettiques du membre supérieur

INRS - ED 975 Le guide de la circulation en entreprise

INRS - ED 994 Les articles chaussants de protection

INRS - ED 835 Les maladies professionnelles

INRS - ED 865 Analyser le travail pour maîtriser le risque TMS

INRS - ED 869 Se laver les mains

INRS - ED 5012 Les légionnelles en milieu de travail

INRS - TJ 22 Hygiène et sécurité dans la distribution alimentaire

SITES DE RÉFÉRENCE

www.inrs.fr

<https://tmspros.fr/TMSPROS/>